

A la une



Signature de l'accord-cadre avec le CNFPT lors du Salon des Maires, le 18 novembre 2015.

Marie-Thérèse Geffroy, présidente de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, et François Deluga, président du Centre national de la fonction publique territoriale, signeront une convention pour renouveler leur partenariat jusqu'en 2018. Cet accord-cadre vise à enrichir et à valoriser l'offre de services et les outils existants afin de poursuivre la lutte contre l'illettrisme et favoriser la maîtrise des compétences de base en situation professionnelle. Rappelons que le CNFPT accompagne chaque année plus de 9000 agents des collectivités territoriales au moyen d'actions de lutte contre l'illettrisme.

Il s'agira également de développer des interventions ciblées dans les territoires d'Outre-mer.

La collaboration portera sur les actions suivantes :

- Poursuite de la sensibilisation des collectivités territoriales et de leurs agents en matière de lutte contre l'illettrisme.
- Structuration de l'offre de formation et d'accompagnement proposée aux collectivités.
- Développement d'une démarche d'évaluation des acquis des agents territoriaux engagés dans un parcours de formation favorisant la maîtrise des compétences de base.
- Formation et animation d'un réseau d'intervenants.
- Communication sur l'offre de services en matière de lutte contre l'illettrisme.

La signature de la convention de partenariat entre le CNFPT et l'ANLCI aura lieu lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales qui se déroulera les 17, 18 et 19 novembre prochains.

[En savoir plus.](#)

Dans l'actualité



Signature d'une convention entre le Ministère des Outre-mer et l'ANLCI, le 6 octobre 2015.

La ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin et Marie-Thérèse Geffroy, présidente de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme ont signé le 6 octobre dernier une convention de partenariat.

L'illettrisme est présent sur l'ensemble de notre territoire. Il l'est avec une acuité particulière dans les territoires d'Outre-mer. En 2012, cette situation concernait 7% de personnes vivant dans l'hexagone soit près de deux millions

et demi d'hommes et de femmes. Dans les départements d'Outre-mer, cette proportion peut être deux à trois fois plus élevée.

La convention signée avec l'ANLCI s'articule autour de deux axes :

- 1- La mesure de l'illettrisme et sa gouvernance.
- 2- La prévention et la lutte contre l'illettrisme.

L'ensemble des mesures qui seront déployées va permettre d'améliorer les conditions d'accompagnement et de réduire de manière significative le nombre de jeunes et d'adultes ultramarins en situation d'illettrisme.

[En savoir plus.](#)

Dans le prolongement de l'accord cadre, un séminaire d'information et de réflexion se déroulera les 5 et 6 novembre prochains en Guyane sur le thème « **Le socle de connaissances et de compétences professionnelles, un nouvel outil pour le développement économique de la Guyane.** »

[En savoir plus.](#)

Pratiques et outils

Chercher, trouver, partager les réussites qui font reculer l'illettrisme.

Depuis sa création, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Parce qu'elles sont mieux connues et mieux diffusées, les solutions qui ont fait leur preuve deviennent la source de recommandations pour agir plus fortement et plus efficacement. Cette méthode de travail accélère la mise en place de réponses nouvelles contre l'illettrisme et joue un rôle très important dans la démultiplication des actions proposées aux personnes.

De septembre 2015 à décembre 2017, avec l'aide du Fonds social européen, l'ANLCI va poursuivre son programme de diffusion des bonnes pratiques, le Forum permanent des pratiques avec un objectif majeur : **identifier et mutualiser les bonnes pratiques, expliquer les facteurs de réussite et les freins pour mettre à disposition des acteurs et des partenaires des outils simples, concrets et efficaces.**

Pour que les décideurs et les acteurs disposent à terme d'un patrimoine de ressources communes où ils pourront aller puiser pour agir mieux et plus vite, le travail sera réparti entre toutes les régions.

Pour cette nouvelle génération du Forum permanent des pratiques deux priorités seront données à l'ensemble des travaux : la lutte contre la fracture numérique et la prise en charge des personnes les plus fragiles et les plus éloignées de l'emploi. Les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme mises en place pour les personnes sous-main de justice seront aussi prises en compte de manière prioritaire.

SAVE THE DATE.

f@ce à l'illettrisme
journées ANLCI du numérique

Lyon, 2 et 3 juin 2016



L'ANLCI invite tous les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle s'interrogeant sur l'apport du numérique pour la maîtrise des compétences de base, à découvrir les pratiques réussies et débattre sur les usages adaptés pour l'accès de tous à la société numérique.

Un appel à communication concernant des initiatives de terrain auprès des personnes en difficulté avec les compétences de base et les retours sur usages sera lancé très prochainement sur le site de l'ANLCI.

Agir ensemble contre l'illettrisme

Retrouvez les manifestations labellisées « Agir ensemble contre l'illettrisme » du mois de novembre.



5 novembre 2015 – Lire des livres d'images avec le tout-petit : une entrée dans la culture Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'Agence Quand les livres reliait propose une nouvelle journée de sensibilisation sur le thème de l'entrée dans la culture pour les tout-petits à qui nous lisons des livres d'images.

[En savoir plus.](#)



7 novembre 2015 – Gospel Chœurs à cœur – Ile-de-France.

Ce concert, donné par trente choristes, est organisé par le Lions Club au profit de la lutte contre l'illettrisme.

[En savoir plus.](#)



7 et 8 novembre 2015 – 2^{ème} festival littéraire – Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Lions Club de Sainte Maxime, organise en partenariat avec la ville son 2^{ème} Festival Littéraire "Des Livres et des Mots" avec pour thème principal "Agir contre l'illettrisme".

[En savoir plus.](#)



14 novembre 2015 – Une SOMME de richesses – Picardie.

Concours de lecture annuel, une SOMME de richesses est réservé aux enfants des écoles. Les résultats seront rendus lors d'un après-midi récréatif avec animations en rapport avec le thème.

[En savoir plus.](#)



17 novembre 2015 – Jamais trop petit(e)s pour partager une lecture d'album... Ni trop grand(e)s pour s'en passer ! – Limousin.

L'Agence Quand les livres relient propose une journée de sensibilisation le 17 novembre sur le thème : "Jamais trop petit(e)s pour partager une lecture d'album... Ni trop grand(e)s pour s'en passer !"

[En savoir plus.](#)



19 novembre 2015 – Pourquoi les adolescents liraient-ils encore aujourd'hui ? – Ile-de-France.

Lecture Jeunesse organise un colloque qui tentera d'interroger les représentations que les adultes et les professionnels peuvent avoir des pratiques de lecture des jeunes, et qui abordera les enjeux psychologiques, éthiques, esthétiques, anthropologiques et cognitifs de la lecture et du rôle de la littérature. Ce colloque sera ouvert par Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI et Bernadette Seibel, présidente de Lecture Jeunesse.

[En savoir plus.](#)



28 et 29 novembre 2015 – Au Gray des Mots – Franche Comté.

Le Lions Club tiendra un stand lors du premier salon du livre de la ville de Gray. De la documentation sur la lutte contre l'illettrisme, une démonstration de la bibliothèque sonore, des lectures par "Lire et Faire lire" et des ateliers autour du livre seront proposés.

[En savoir plus.](#)

Retour sur événement.

13 octobre 2015 - Journée d'étude à l'Institut Régional du Travail Social - Franche Comté.



C'est le 13 octobre 2015 que l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, en collaboration avec ATD Quart Monde, a organisé une journée d'étude : « **Faire reculer le tabou de l'illettrisme** ». Ouverte aux étudiants de l'Institut et aux professionnels du travail social, cette journée très riche en interventions, avec notamment celle d'Alain Bentolila, a permis de porter un autre regard sur la question de l'illettrisme. Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI, est intervenu dans la matinée afin de montrer que s'il s'agit de dire ou de rappeler que les causes de l'illettrisme sont multiples, il s'agit aussi et surtout de montrer que c'est bien justement la nature multifactorielle de ce problème qui nécessite des réponses collectives. L'enjeu face à un tel problème, c'est bien de trouver des solutions. Il a été montré à travers des exemples concrets que si ces solutions existent et commencent à produire des résultats, c'est parce qu'il a été fait le choix d'une méthode de travail qui a été illustrée l'après-midi par une table ronde très riche en témoignages : « Tous concernés ! Chacun a sa place, à la place qui est la sienne ». Cette initiative prise par l'IRTS participe à cet effort de sensibilisation des acteurs qui est aujourd'hui nécessaire pour que la question de l'illettrisme puisse se poser sans tabou partout où des professionnels rencontrent d'autres personnes.

15 octobre - Premières Rencontres « Agir pour le développement humain » - Ile-de-France.



L'ANLCI était présente pour ces premières rencontres organisées par la fondation Pierre Bellon autour des actions mises en œuvre pour le développement humain, notamment chez les jeunes. Cette journée à laquelle participaient de nombreux membres du comité consultatif, (Lire et Faire Lire, l'Association Nationale des coups de pouce clé, l'AFEV) a été une réussite tant sur la forme que sur le fond. Les organisateurs ont réussi à donner du sens aux « discours » sur la bienveillance, la participation, la coopération. La parole des jeunes, les premiers concernés par ces rencontres, a été réellement entendue, avec des présentations riches en contenus et propositions, et émouvantes dans leurs qualités. L'ANLCI rencontrera à nouveau la fondation Pierre Bellon dans les prochaines semaines.

[En savoir plus.](#)

22 et 23 octobre - Conférence européenne Family Learning – Luxembourg.



Dans le cadre de l'Agenda Européen Education et formation tout au long de la vie, un certain nombre de conférences européennes sont organisées sur des thèmes en lien avec les grandes orientations de l'Agenda. La rencontre des 22 et 23 octobre 2015 organisée par le Ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg, a été conçue comme un forum d'échange et d'apprentissage, en réunissant des responsables et acteurs de l'éducation et de la formation des adultes, ainsi que des experts européens du *Family learning*. Eric Nédélec représentait l'ANLCI et a proposé une communication sur la démarche des Actions Educatives Familiales, « traduction française » du *Family learning*. Cela a permis d'identifier une multitude de pistes prometteuses pour mettre le *Family learning* à l'ordre du jour des politiques d'éducation et de formation, pour l'adapter de façon durable et pour développer des pratiques qui répondent aux besoins et à la diversité des familles.

Parmi ces pistes, voici les quatre plus significatives. On y trouve aisément les axes principaux de la démarche de AEF :

- Pour développer le *Family learning* comme élément clé d'une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie, il faudra définir un cadre européen incitant les pays à agir, à mettre en commun les ressources et à valoriser les bonnes pratiques.
- Pour installer dans le paysage le *Family learning* de façon durable, une coopération territoriale, interministérielle et interinstitutionnelle est requise : « réunir pour mieux agir ».
- À cet effet, il importe de sensibiliser les acteurs, de conseiller les décideurs et d'intégrer le *Family learning* dans les formations initiales et continues du personnel éducatif.
- Les dispositifs offerts doivent être flexibles et adaptés à la disponibilité et aux compétences linguistiques des familles. Ils sont destinés à renforcer et à valoriser les compétences des parents.

[En savoir plus.](#)

Evénements à venir

Du 4 au 6 novembre 2015 - Rencontres Nationales des PEL – Bretagne.



Les rencontres nationales des Projets Educatifs Locaux sont organisées par les Francas en partenariat avec l'ANDEV et le Réseau Français des Villes Educatrices, avec le soutien de l'Ifé et de l'Injep. L'édition 2015 aura pour thématique : « **Le PEDT, outils d'une dynamique au service d'une ambition citoyenne et démocratique pour l'éducation sur les territoires** ».

[Pour s'inscrire et voir le programme.](#)

5 novembre 2015 - Remise du Prix National Lions de Littérature 2015 – Ile-de-France.



Le Lions Clubs International a créé, en 2006, le prix Lions de littérature régionale, attribué dans chaque région et dont l'auteur, l'éditeur ou le sujet doit avoir un lien avec la région concernée. Les ouvrages primés par les 15 régions concourent au **Prix National Lions de Littérature**, qui récompense un auteur en devenir, pour son premier ou second roman. Le Prix de littérature 2015 vient d'être décerné à Paola Pigani pour son roman « N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures ».

[En savoir plus.](#)

18 novembre 2015 – Quelles compétences numériques pour demain ? – Rhône-Alpes



La Région Rhône-Alpes organise une 2ème rencontre autour de la « solidarité numérique », en partenariat avec Emmaüs Connect. Les acteurs régionaux de la lutte contre l'illettrisme prendront part aux travaux de cette journée.

[En savoir plus.](#)

Du 19 au 22 novembre 2015 – Le salon européen de l'éducation – Ile de France.



Grand rendez-vous annuel de tous les acteurs de l'éducation, des usagers du système éducatif et, d'une manière générale, de l'ensemble de la société, le salon européen de l'éducation se déroulera du 19 au 22 novembre à Paris Expo, Porte de Versailles.

[En savoir plus.](#)

21 novembre 2015 – Vente aux enchères BD Boum – Centre.



Comme chaque année, la Caisse d'Épargne organise une vente aux enchères de dessins originaux au profit de la lutte contre l'illettrisme. Cette année, la vente aux enchères aura lieu le samedi 21 novembre à 15h à la Maison de la BD, 3 rue des Jacobins à Blois

[En savoir plus.](#)

30 novembre et 1^{er} décembre 2015 – Séminaire « Les publics éloignés du livre et de la lecture » – Bourgogne.



Le prieuré de La Charité sur Loire organise un séminaire "Les publics éloignés du livre et de la lecture" les 30 novembre et 1er décembre prochains avec le soutien actif de la DRAC Bourgogne, de la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Délégation à la Langue Française. Ce séminaire s'adresse, en priorité mais pas exclusivement, aux professionnels des réseaux lecture des régions Bourgogne, Franche-Comté, Centre et Auvergne. L'ANLCI sera présente et interviendra à cette occasion.

[En savoir plus.](#)

Du 1er au 5 décembre 2015 – Festival du film d'éducation – Haute Normandie.



Le festival européen du film d'éducation revient à Evreux pour sa 11ème édition. Au programme de cette année, près de 60 films, courts ou longs métrages, de fiction ou documentaires venant de 21 pays différents seront proposés au Cinéma Pathé Evreux lors de projections ouvertes à tous.

Programmés par les CEMEA, les films choisis sont traversés par les questions liées à l'éducation : être initié, apprendre, se réinventer, transmettre... mais aussi l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, à l'art et plus encore. Des films qui au-delà de l'émotion qu'ils suscitent, invitent le spectateur au questionnement.

[En savoir plus.](#)

Vient de paraître



Nouvelle plaquette de présentation du « Pôle lecture » de la Fondation du Crédit Mutuel.

Le pôle Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel entend permettre à chacun d'accéder à la lecture qui fera de lui un être libre. Ce document présente les axes de travail de la fondation et les contacts en région.

[Télécharger la plaquette.](#)

Le Chiffre du mois

146

C'est le nombre de projets sélectionnés au titre de l'appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français » initié par le Ministère de la Culture et de la communication.

[En savoir plus.](#)

Le site du mois



Lancement du nouveau site du Réseau Français des Villes Educatrices.
<http://www.rfve.fr/>

Retrouvez toute notre actualité sur www.anlci.gouv.fr

Informations / abonnements / désabonnements : audrey.pavat@anlci.fr